

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 1er juillet 2026, une nouvelle convocation du Comité Syndical a été adressée en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT.

Le Comité Syndical ainsi réuni le 6 juillet 2026 peut valablement délibérer sans condition de quorum.

L'an deux mille vingt-six, le 6 Juillet à 12 heures et 30 minutes, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au sein du PETR Centre Ouest Aveyron, situé 4 route de Moyrazès à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	02/07/2026
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	10

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN

Présents (10) :

CAMBOULAS Marie-Laure, CLEMENT Karine, FAJOU Florian, GOMEZ Christian, LE MEIGNEN Jean Eudes, LE ROUX Patrick, MASBOU Jean-Pierre, POUZOULET LIGUE Didier, VIALARET Martial, VIGUIER Mathis

Excusés ou absents (31) :

ARNAL Michel, BARBEZANGE Jacques, BERNIÉ Patrick, BESSIERE Pierre, BOCQUET Florence, CABROLIER Hélian, CALVET Jean-Marc, CANAC Bernard, CISTERNINO Alain, FABRE Jean-Marc, FONTAINE Hubert, FOURNIER Monique, FRAYSSINHES Patrick, KAYA VAUR Danièle, KEROSLIAN Jean-Philippe, LAURENS Michel, MARTY Guy, MAZARS David, MAZARS Stéphane, MIRAL Sabine, NESPOULOUS Régine, ORCIBAL Jean-Sébastien, PAGES TOUZÉ Laurence, REMES Laurent, RIGAL Dominique, RIVIERES Patrice, ROUQUETTE Dominique, SALETTES Fabienne, SOULIÉ Philippe, THEMINES Jean-Luc, VIDAL Sarah

Délégués absents ayant donné procuration (4) :

M. MARTY François a donné procuration à M. LE MEIGNEN Jean-Eudes

M. MONTOYA Jacques a donné procuration à M. VIALARET Martial

M. BOUYSSIÉ Jean-Michel a donné procuration à M. POUZOULET LIGUE Didier

M. CARRIÉ Jean-Claude a donné procuration à M. MASBOU Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Karine CLEMENT

Sont présentées les décisions prises par le Président et le Bureau.

Décisions prises par le Président

- Pas de décisions du Président

Décisions prises par le Bureau

Bureau du 27 janvier 2026

- Avis sur le dossier de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU de Boussac
- Avis sur le Permis de construire : Plateforme Logistique MALRIEU Luc-la-Primaube/ Calmont
- Avis sur le Permis de construire centre d'engraissement pour ovins Sainte Radegonde
- Avis sur le Permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol à Villefranche de Rouergue

Bureau du 29 avril 2026

- Demande de subvention Région – Ingénierie 2026

Bureau du 15 juin 2026

- Avis sur la modification simplifiée n°1 du PLUi de la Communauté de communes Conques-Marcillac (Salles la Source)
- Avis sur le permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol à la Capelle Bleys

⇒ **Le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **De prendre acte des décisions prises par le Président et le Bureau,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le : 07/07/2026

Publié ou notifié le : 08/07/2026

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN

Le secrétaire de séance,
Karine CLEMENT

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Rapport des décisions prises par le Président et le Bureau

Date de décision: 06/07/2026

Date de réception de l'accusé 07/07/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 260706_18DL

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20260706-260706_18DL-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblées

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 260706-18 DL- Rapport décisions prises par le Pdt et Bureau Début
2026.pdf (99_DE-012-200050565-20260707-260706_18DL-DE-1-
1_1.pdf)